



Avec nos partenaires locaux:

-Panier à Pin
-Sympathi.



SOIRÉE CONVIVIALE GOURMANDE



"APPORTEZ VOS COUVERTS"



Black Mojito Rock

JUILLET

04

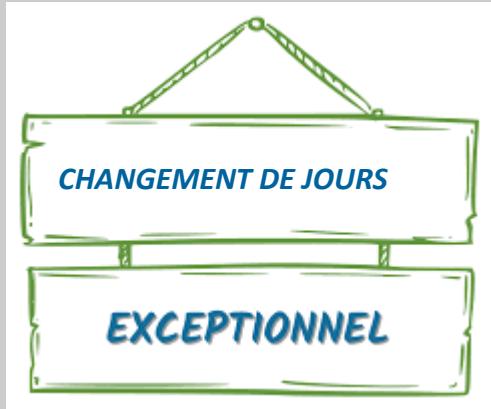
2025

19h | Vendredi

APÉRO OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ,
AU PARC DE LA MAIRIE.

A très vite !





Modification des jours d'ouvertures de la Mairie et de l'Agence Postale Communale

Quelques modifications sur les jours d'ouvertures de la Mairie et de l'Agence Postale Communale sont à venir sur les deux prochains mois, à savoir :

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées :

• le samedi 24 mai 2025

MAIS ouvertes le samedi 17 mai 2025

L'Agence Postale Communale sera fermée :

• le lundi 26 mai 2025

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées :

• le samedi 7 juin 2025

MAIS ouvertes le samedi 31 mai 2025

La Mairie et l'Agence Postale Communale seront fermées :

• le samedi 21 juin 2025

MAIS ouvertes le samedi 14 juin 2025

CONTACTER LA MAIRIE ET LA POSTE

11, Rue du Sapin 44540 LE PIN

acceuil@lepin.fr

02 40 97 02 54

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de : 9h – 12h

Mercredis semaines paires de : 9h – 12h

Samedis semaines impaires de : 9h – 12h

Commune LE PIN - Facebook

<https://lepin.fr>

Relevé de décisions

Conseil Municipal du 17 mars 2025

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal décide d'attribuer et de verser pour l'année 2025 une subvention aux associations suivantes :

ASSOCIATION	MONTANT SUBVENTION ACCORDÉ
UNC – LE PIN	500,00 €
FOOTBALL CLUB VALLONS LE PIN	500,00 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE – LE PIN	250,00 €
COMITÉ DES FÊTES – LE PIN	500,00 €
ASSOCIATION PARENTS ÉLÈVES ENSEIGNEMENT LIBRE – LE PIN	500,00 €
ASSOCIATION DES JEUNES DU PIN – LE PIN	500,00 €
LES ALGUES – GYM – CANDÉ	40,00 €
ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE DEPARTEMENTALE 44	100,00 €
L'OUTIL EN MAIN	150,00 €
POLY-SONS — TEILLÉ	2072,50 €
AGEM – VALLONS-DE-L'ERDRE	120,00 €

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2025

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux d'imposition 2024 pour l'année 2025 et donc fixer comme suit :

	Taux 2025
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	31,22 %
Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties	41,21 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale	17,06 %

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Le Conseil Municipal décide de reprendre par anticipation les résultats du budget comme suit :

- L'excédent d'investissement 2024 de 734 493,34 € est repris en report à nouveau à la section d'investissement 2025 ;
- L'excédent de fonctionnement 2024 de 95 043,69 € est repris en report à nouveau à la section de fonctionnement 2025.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE ANNÉE 2025

Le Conseil Municipal décide

D'approuver le budget primitif Commune 2025 présenté qui est équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 798 343,69 € et en recettes et dépenses d'investissement à 1 903 500,00 €.

ACQUISITION DU MOBILIER POUR LA SALLE DE RECEPTION ET SALLE D'ACTIVITE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir le mobilier pour la salle de réception et salle d'activité auprès de la société MAC MOBILIER sise ZA de la Morandais 2, rue Louis Renault 35190 TINTENIAC pour un montant s'élevant à 14 462,63 € HT soit 17 355,15 € TTC.

ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES

Le Conseil Municipal décide d'acquérir les matériels informatiques (2 ordinateurs HP avec moniteurs, 2 packs office pro plus 2024) auprès de la société JVS MAIRISTEM sise 7, espace Raymond Aron 51013 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE s'élevant à 3 986,00 € HT soit 4 783,20 € TTC.

Prochaine séance du Conseil Municipal : vendredi 16 mai 2025 à 20h30.

Le brûlage des déchets verts est interdit !*



Cette pratique, dangereuse pour l'environnement et votre santé, et gênante pour le voisinage est **possible d'une amende de 450 €** (Circulaire ministérielle du 18/11/2011). L'interdiction est valable pour les particuliers comme les professionnels.

Solutions : ne brûlez pas vos déchets, valorisez-les ! Ils constituent une véritable ressource dans le cadre de l'économie circulaire. Des solutions alternatives au brûlage, adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air, existent :

- **Le compostage domestique** : tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec les restes de repas et les épluchures de légumes, pour se transformer en amendement de qualité pour les plantes.
- **Le broyage et le paillage** : petits et gros branchages broyés constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes dans les potagers.
- **La déchèterie** : vous pouvez y déposer vos déchets verts. Ils y seront valorisés.

***RAPPEL
LE BRÛLAGE DE
TOUT AUTRE DÉCHET
EST ÉGALEMENT
ABSOLUMENT INTERDIT
POUR DES RAISONS
ÉVIDENTES DE SANTÉ
ET DE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT !**



Les petits lecteurs

Les Petits Lecteurs

Les prochains rendez-vous des Petits Lecteurs auront lieu à la bibliothèque :

- Le mercredi 25 juin à 10h
- Le vendredi 27 juin à 18h30

Une heure de conte sur le thème « **Les Fleurs** ».

Animation gratuite et sans inscription



Les fleurs
Mercredi 25 juin | 10h
Vendredi 27 juin | 18h30
BIBLIOTHÈQUE DU PIN

Plus d'infos sur
biblio.pays-ancenis.com

Gratuit
INFORMATIONS: 02 40 97 37 26



Inscriptions restauration scolaire et accueil périscolaire

Les dossiers d'inscription pour la restauration scolaire et l'accueil périscolaire pour l'année scolaire 2025-2026 sont à retirer en mairie dès à présent et seront à retourner complétés avant le 25 juillet 2025 au secrétariat.

CANTINE - GARDERIE



Bientôt 16 ans, pensez au recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer obligatoirement dans les 3 mois qui suivent le 16ème anniversaire. La mairie remet alors une attestation de recensement. Le jeune recensé reçoit sa convocation à la journée défense et citoyenneté environ 1 an après la date du recensement en mairie. Si la démarche de recensement est possible jusqu'à 25 ans, un recensement tardif implique une JDC tardive et des difficultés administratives pour les jeunes.

Le recensement doit être effectué auprès de la mairie du lieu de domicile.

Pour accomplir la démarche, le jeune doit se munir de sa carte nationale d'identité ou de son passeport en cours de validité ainsi que du livret de famille.

Il recevra un ordre de convocation lui apportant toutes les précisions nécessaires au plus tard dix jours avant la date JDC fixée, soit par courrier postal soit dans son espace personnel du site <https://www.majdc.fr>.



Calendrier des manifestations 2025

MAI

Samedi 24

Cinéma plein air

APEL

JUIN

Dimanche 22

Pin'tervilles

Foyer des Jeunes

Mercredi 25

Les petits lecteurs "Les fleurs"

Bibliothèque

Vendredi 27

Les petits lecteurs "Les fleurs"

Bibliothèque

Dimanche 29

Kermesse

APEL

JUILLET

Vacances d'été le 05/07

Vendredi 4

Soirée conviviale

Municipalité

SEPTEMBRE

Rentrée des élèves le 01/09

Dimanche 21

Bœuf au foin

Comité des Fêtes

OCTOBRE

Vacances scolaires du 18/10 au 03/11

Samedi 4

Oktober PIN'te

Comité des Fêtes / Foyer des Jeunes

Dimanche 12

Marche pour Octobre Rose (soutien de l'Apel, Comité des Fêtes et Foyer des Jeunes)

Municipalité

Samedi 18

Repas des ainés

Municipalité

NOVEMBRE

Mardi 11

Commémoration

U.N.C. / Municipalité

Samedi 15

Soirée tartiflette

Foyer des Jeunes

DÉCEMBRE

Vacances scolaires du 20/12 au 05/01/2026

Samedi 13

Goûter de Noël

Municipalité

Dimanche 14

Chorale de Noël

Apel

Association des Jeunes du Pin - Pin'teruilles

PIN'TERVILLES

TOUR DU MONDE



DIMANCHE 22 JUIN 2025
STADE MUNICIPAL DE LE PIN (44540)
RDV 9H
ÉQUIPE DE 6 JOUEURS

PIN'TERVILLES + REPAS

Adulte : 20€
Enfant (-12a) : 12€

RANDONNÉE + REPAS

Adulte : 14€
Enfant (-12a) : 8€

REPAS SEUL

Adulte : 12€
Enfant (-12a) : 8€

RANDONNÉE SEULE

Adulte : 2€ Enfant (-12a) : gratuit

Inscription obligatoire au 06.71.96.40.32 ou au 07.71.17.09.31

Communiqués extérieurs

Harpes au Max fait son grand retour en mai 2025 !

La harpe comme vous ne l'avez jamais entendue : c'est la promesse de cet événement organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis et ses partenaires : les Harpes Camac, la ville d'Ancenis-Saint-Géron et les communes du territoire.

Pour cette 4^e édition, une programmation riche et surprenante attend le public : Stephan Eicher revisitera son répertoire accompagné de la harpiste Noemi Von Felten. Le trio vénézuélien Horizontes fera voyager les spectateurs à travers les sonorités du Sud. Une bal(l)ade à vélo permettra d'écouter de la harpe tout en pédalant. Le spectacle Elle tourne !!! de la cie Fracas, émerveillera les tout-petits (dès 6 mois). À noter également, sous le chapiteau, un concert mêlant musique et cirque sera présenté par le collectif Les Harpinistes pour une performance inédite.

Un festival à ne pas manquer pour découvrir la harpe sous toutes ses facettes !

Rendez-vous les 15, 16, 17 et 18 mai 2025 ! Ouverture de la billetterie le mardi 8 avril. Infos sur harpesaumax.com et sur la page Facebook [harpesaumax](#)



Conférence Sport, Santé, Séniors !

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis, le Département de Loire-Atlantique, la CPTS d'Ancenis et le CLIC d'Ancenis invitent les 60 ans et plus à découvrir les bienfaits des activités physiques et sportives.

Plusieurs études montrent les bienfaits du sport sur la santé des séniors : il permet de prévenir les chutes (premières cause de décès accidentel chez les plus de 65 ans) mais également de maintenir l'autonomie et le lien social.

Plusieurs temps forts ponctueront l'année 2025. Le premier rendez-vous est donné en mai à Ancenis-Saint-Géron pour une conférence médicale gratuite. Animée par un médecin et un enseignant en activité physique adaptée, la rencontre vantera les bienfaits de l'activité physique sur la santé des seniors.

Rendez-vous le mardi 27 mai à 14h à l'Espace Edouard Landrain à Ancenis-Saint-Géron.

Un moment d'échange et un pot de clôture viendront terminer cette rencontre riche en convivialité !



Credit photo : COMPA

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com
Suivez-nous sur Facebook, Instagram et Youtube !



Raid Loire en famille : nouvelle édition !

Organisé par la Communauté de communes du Pays d'Ancenis (COMPA) et le Département de Loire-Atlantique, Raid Loire en famille revient cette année le dimanche 15 juin 2024. Pour sa 12^{ème} édition l'événement aura lieu à Joué-sur-Erdre !

Les équipes, composées de deux personnes, un adulte et un enfant*, partent à la journée, à l'assaut des épreuves : canoë sur le plan d'eau de Vioreau, course d'orientation, escalade, tir à l'arc, VTT... Raid Loire en famille propose un programme d'activités riche, concocté en partenariat avec le PAACK, les structures locales et la commune de Joué-sur-Erdre. Un bon cocktail pour découvrir l'environnement et le patrimoine local !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 6 juin sur le site internet de la COMPA : pays-ancenis.com

*Enfant à partir de 8 ans sachant nager.

Informations pratiques :

Rendez-vous le dimanche 15 juin à 8h30 au camping de Joué-sur-Erdre, pour un départ à 9h30. Fin des épreuves vers 16h30. Tarif : 10 € par équipe.



Credit photo : COMPA



Réunion publique : mutuelle intercommunale du Pays d'Ancenis

La Communauté de communes du Pays d'Ancenis et la Mutuelle des Cheminots de la Région Nantaise (MCRN), organisent une réunion publique d'informations le mercredi 4 juin à 19h à la salle de l'Auvinière à Joué-sur-Erdre.

Depuis 2018, plus de 700 bénéficiaires issus des 20 communes du Pays d'Ancenis ont déjà souscrit à la mutuelle intercommunale dont l'objectif est de proposer un panel de garanties essentielles



Credit photo : COMPA

à un tarif préférentiel, et prioritairement aux foyers ne bénéficiant ni de la Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ni de mutuelle d'entreprise.

La réunion publique a pour objectif de répondre aux interrogations et d'accompagner les habitants du Pays d'Ancenis déjà bénéficiaire ou qui souhaiteraient souscrire à la mutuelle intercommunale.

Rendez-vous mercredi 4 juin à 19h à la salle de l'Auvinière à Joué-sur-Erdre.

Plus d'informations au 02 40 89 22 91 ou sur www.pays-ancenis.com



Le Cercle de Voile de Vioreau - "6 heures de voile de Vioreau"



De nombreux participants sont attendus pour cette course sur différents supports à voile (dériveurs, catamarans, planches à voile, vieux gréements...). Le but est de réaliser le meilleur temps ou de faire le plus grand nombre de tour d'un parcours, ouvert pendant 6 heures !

Pour les curieux, c'est l'occasion de venir assister à un joli spectacle sur le lac de Vioreau !

Club de Voile de Vioreau

Bar et restauration sur place.

Inscriptions (7€ par participant) à partir de 9 heures, départ à 12 heures.

Renseignements : 06 61 53 51 03 – cerclevoilevioreau.fr

Association de Recherches sur la Région d'Ancenis

LE CELLIER
VISITE GUIDÉE
Samedi 24 mai à 14 h

Visite gratuite
Dégustation : 4,50 €

PROGRAMME :
Église du Cellier
Manoir de la Vignette
Chapelle Saint-Méen
Domaine des Génaudières
Visite suivie d'une dégustation*

En ligne
arra.ancenis@sfr.fr

Par courrier
ARRA
Les Ursulines
Av. de la Davrays
44150 ANCENIS-ST-GÉRÉON

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Le samedi 24 mai 2025 à 14h, l'ARRA organise une visite guidée du Cellier. Les différents sites à découvrir sont :

- l'église ;
- les extérieurs du manoir de la Vignette ;
- la chapelle Saint-Méen ;
- le domaine des Génaudières, visite suivie d'une dégustation.

Inscription obligatoire :

En ligne

arra.ancenis@sfr.fr

Par courrier

ARRA

Les Ursulines

Av. de la Davrays
44150 ANCENIS-ST-GÉRÉON

La visite est gratuite, seule la dégustation est payante au tarif de 4,50 €.

Assistant familial, un métier qui change des vies

Aussi appelés famille d'accueil, les assistants familiaux accueillent à leur domicile des enfants qui ne peuvent pas vivre dans leur famille et les aident à grandir sereinement. Ce métier ne nécessite pas de qualification particulière mais des qualités humaines qui permettront au candidat d'obtenir un agrément puis une formation professionnelle en cours d'emploi. Organisation, bienveillance, écoute et goût pour le travail en équipe sont les qualités nécessaires à cet emploi. Le Département de Loire-Atlantique recrute des assistants familiaux en CDI. Renseignements sur loire-atlantique.fr/assfam.



Baromètre vélo

Une enquête nationale sur le vélo, organisée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette, avec le soutien de l'État, de l'ADEME et de La Poste, est en cours jusqu'au 2 juin 2025.

Ce Baromètre vélo est une enquête participative qui donne la parole aux habitants de tous les territoires, pour qu'ils puissent partager leur expérience de pratique cyclable. Elle porte sur plusieurs thèmes : les aménagements cyclables, le stationnement vélo, le ressenti dans votre pratique, la cohabitation avec les automobilistes et les piétons, les services vélos, etc.

Les répondants peuvent évaluer les progrès réalisés depuis l'édition de 2021 et identifier les zones d'améliorations. Chaque personne peut répondre sur autant de communes qu'elle le souhaite, en fonction de ces pratiques cyclables.

Baromètre vélo avec VÉLO TAF PAYS D'ANCENIS

Avec votre avis, votre commune change de niveau !

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, STATIONNEMENTS VÉLO, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉDUCATION À LA MOBILITÉ.

Donnez votre avis en 10 minutes sur la place du vélo dans votre commune.

barometre-velo.fr

Porté par

Soutenu par

REPUBLICAIN FRANCAIS

LA POSTE